

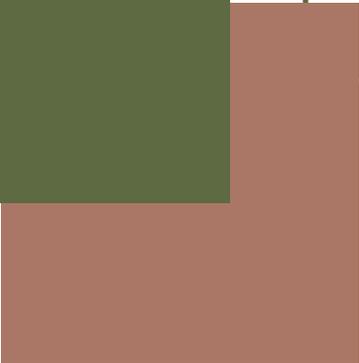


Photo Christian Vella

RECLOSES I N F O S



MARS 2022





Sommaire



PAGES 4 à 5

PERSPECTIVES 2022

PAGES 6 à 9

TRAVAUX ET URBANISME

PAGES 10 à 15

ÉCOLOGIE—DEVELOPPEMENT DURABLE

PAGES 16 à 18

ÉCOLE—ENFANCE—JEUNESSE

PAGE 19

ÉTAT CIVIL

PAGES 20 à 21

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

PAGES 22 à 23

VIE LOCALE ET MOBILITÉ

PAGES 24 à 27

LE COIN DES ASSOCIATIONS

PAGES 28 à 29

SPORT ET CULTURE

PAGES 30 à 31

ZOOM SUR...

LE BAR ÉPHÉMÈRE LE JARDIN EN IMAGES

Rédaction et publication
Sonia RISCO—Margaret POMA



Edito de Madame la maire

Chères Reclosiotes, chers Reclosiots,

En faisant la rétrospective du 2ème semestre 2021, j'ai constaté avec bonheur que malgré la situation sanitaire nous avons eu de nombreuses occasions de nous retrouver et de passer de bons moments ensemble.

Le village vit et je souhaite remercier les membres du conseil, les associations, ainsi que tous les bénévoles qui contribuent à cette dynamique.

Et 2022 nous réserve son lot de réjouissances avec une programmation déjà conséquente !

L'actualité annonce une année sous le signe de la solidarité. Les reclosiots se sont montrés très généreux lors de la collecte pour le peuple ukrainien avec 23 colis de dons et des propositions d'accueil à hauteur d'une bonne vingtaine de lits. Du fond du cœur, merci pour eux.

Comme nous avons célébré octobre rose, nous nous préparons à célébrer mars bleu. La municipalité et l'ensemble des associations agiront ensemble le dimanche 20 mars pour apporter leur contribution à la recherche contre le cancer colorectal. Sport, art, gourmandises et d'autres surprises vous permettront de faire de cette journée caritative un moment festif et convivial.

Ensemble, on va plus loin !

Bonne lecture,

Amitiés,



Sonia RISCO

Les projets de l'année

Orientations 2022

Bâtiments communaux

Rénovation thermique de la salle polyvalente (portes extérieures, fenêtres, toiture) et de la mairie (fenêtres, toiture, chauffage)

Sport

Rénovation du terrain de foot (pelouse, marquages, buts) et clôture en bois



Patrimoine

Restauration de l'escalier du clocher de l'église et remaniement de la toiture de la sacristie

Eclairage public

Équipement en led des luminaires de la rue des Canches et de la Vieille rue

La préservation de notre cadre de vie et de notre patrimoine était un axe majeur de notre programme et nous avons promis d'entretenir et de rénover nos bâtiments ainsi que nos équipements sportifs.

Pour cette deuxième année pleine de notre mandat, il nous a semblé important de nous consacrer à la rénovation énergétique pour d'une part mener notre action contre le dérèglement climatique et d'autre part diminuer nos coûts de fonctionnement.

Ces projets sont coûteux et nous ne pourrions les réaliser qu'avec l'aide des financements publics (état, département, région). À ce jour, seul le dossier de subvention de l'éclairage public a été accordé.

- **La salle polyvalente** : changement de la porte d'entrée, des fenêtres, de la porte de secours, et remaniement de la toiture avec isolation.
- **La mairie** : changement des 7 fenêtres encore en simple vitrage, remaniement de la toiture avec isolation, remplacement de la chaudière à gaz par une chaudière à pellets.
- **L'éclairage public** : le remplacement des lampes sodium se poursuit ce qui engendre une réduction de la consommation et du coût de la maintenance puisque les leds ont une durée de vie bien supérieure.

Après la remise en état du terrain de tennis grâce à l'aide précieuse de l'USR, il est nécessaire de rénover le terrain de football afin que nos sportifs puissent exercer leur passion en toute sécurité. Nous souhaitons aplanir le terrain, l'engazonner, remplacer les buts et surtout le clôturer afin que les animaux et les engins à moteur ne puissent pas le détériorer.

Les festivités redémarrent !



Pour ces élections, les bureaux de vote seront ouverts de **8h00 à 19h00**.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- ◆ Utiliser la nouvelle version du téléservice de demande de procuration en ligne avec le site [MaProcuracion](https://www.maprocuracion.fr). Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement. Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité. Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité.
- ◆ Remplir et imprimer le formulaire en ligne (Cerfa n°14952*03 sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)). Ensuite, aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat pour remettre le formulaire et présenter une pièce d'identité.
- ◆ Remplir sur place et à la main le formulaire (Cerfa n°12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat en présentant une pièce d'identité.

Sécurité routière

Vous êtes nombreux à déplorer la vitesse de circulation dans notre village. La mairie et le département ont œuvré pour votre sécurité et celle de vos enfants.

Ainsi l'aménagement de la chaussée avec des ralentisseurs (bandes rugueuses) suivis immédiatement après d'une partie goudronnée rose nous incitent dans un premier temps à réduire notre vitesse bien avant l'entrée dans notre village.

Puis avec la mise en place de chicanes à quelques centaines de mètres de notre panneau d'agglomération associée à une réduction de la vitesse à 30 km/h nous obligent à ralentir encore un peu plus.

Ces aménagements permettent ainsi de protéger la population d'éventuels accidents graves.

Ralentissons et soyons exemplaires pour le bien de tous !



Travaux voirie et bâtiments en 2021



Chemin de Cornebiche :

Couche roulante de grave calcaire.



Route de Villiers

Rebouchage des nids de poule et enrobé.



Chemin de Paris :

Reprofilage de la chaussée en grave de béton concassé et gravillonnage



Garderie

Démoussage de la toiture



Depuis le 1^{er} janvier, notre prestataire pour l'eau potable et l'assainissement est l'entreprise Veolia.

Ce changement résulte d'un appel d'offre de la CAPF qui détient la compétence en la matière.

Vous pouvez les contacter du lundi au vendredi, de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h au **0969 360 400** et en cas d'urgence technique au **0969 368 624**.

Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne



Le SDESM est le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne. Il a été créé en 2014 et est basé à La ROCHETTE en bord de Seine. Il regroupe au niveau du département 446 communes soit plus de 755 000 habitants.

Le SDESM nous accompagne dans le remplacement des différents matériels électriques de la commune, comme l'éclairage de la voirie et les armoires électriques. Il nous permet d'avoir une politique de remplacement des lampadaires équipés de lampes au sodium par des leds moins énergivores et dans le respect de notre charte écologique en totale collaboration avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais.

La subvention du SDESM pour la plupart de ces remplacements est de 50 % du montant hors taxe.

Le SDESM peut également prendre en charge l'entretien de tous les points d'éclairage de la voirie des communes ayant adhéré au groupement d'achat. Même si le conseil municipal précédent n'avait pas souhaité participer à ce groupement, le SDESM a accepté de façon tout à fait exceptionnelle de subventionner notre coût de maintenance pour la période de janvier 2021 à décembre 2022.

Si vous rencontrez un lampadaire défaillant, n'hésitez pas à prendre en photo ou noter les lettres et numéros inscrits sur le poteau grâce à l'application « MyMairie » rubrique « Signaler » ou d'envoyer un mail à la mairie.

Le SDESM s'occupe aussi des différentes études et travaux sur l'enfouissement des lignes électriques.

Il installe et entretient des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Pour rappel la commune est équipée d'une borne de

recharge sur le parking à l'arrière de la salle polyvalente.

Le SDESM organise pour les communes adhérentes des groupements de commandes pour la fourniture de gaz ou d'électricité.

Le SDESM nous accompagne, et nous subventionne aussi dans la rénovation énergétique de nos bâtiments communaux, de l'étude à la réalisation finale via leurs partenaires.

Comme vous pouvez le constater le SDESM est un partenaire essentiel à notre commune.

En 2020 : remplacement de 12 points lumineux route d'Ury, rue Pasteur et place des Ormes, de 5 autres points équipés de détecteurs sur la place de l'église, pose d'1 projecteur sur l'église et remplacement de 3 armoires électriques ainsi que 3 horloges.

Coût total HT : 37 619 € - Subvention SDESM : 13 383 €

En 2021 : remplacement de 42 points lumineux rue Grande, rue Sainte Reine et rue de Larchant.

Coût total HT : 37 026 € - Subvention SDESM : 18 513 € - Subvention PNR : 10 000 €

En 2022 : remplacement de 34 points lumineux rue des Canches et Vieille rue, et 4 autour de la salle polyvalente.

Coût total HT : 40 540 € - Subvention SDESM : 20 270 € - Subvention PNR : 10 000 €

Ces changements de luminaires, l'extinction de l'éclairage nocturne, ainsi que la prise en charge de la maintenance nous ont permis de baisser notre consommation de 30 000 kW et de réaliser en tout une économie de près de 3 000 € par an et 9 000 € avec la maintenance.

Erick LE TOUT

Installation de la fibre



La société ENGIE SOLUTIONS a été chargée de réaliser le câblage de la fibre dans le village. Les fils sont posés et les boîtes sont connectées depuis l'armoire SRO (située place du Pilon à côté de l'abribus) jusqu'aux propriétés privées.

D'ici peu SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE assurera la réception et le contrôle des travaux demandés. Cette action nous permettra d'entrer dans une période de 3 mois de gel commercial imposé par l'Arcep pour laisser le temps à tous les opérateurs de raccorder leur réseau. Passé ce délai, il vous sera possible de souscrire un abonnement fibre auprès de l'opérateur de votre choix.

A noter : les sites isolés (éloignés du centre de Recloses) devront patienter jusqu'en 2023/2024 (route d'Ury, route de Grez-sur-Loing et route de Villiers-sous-Grez).

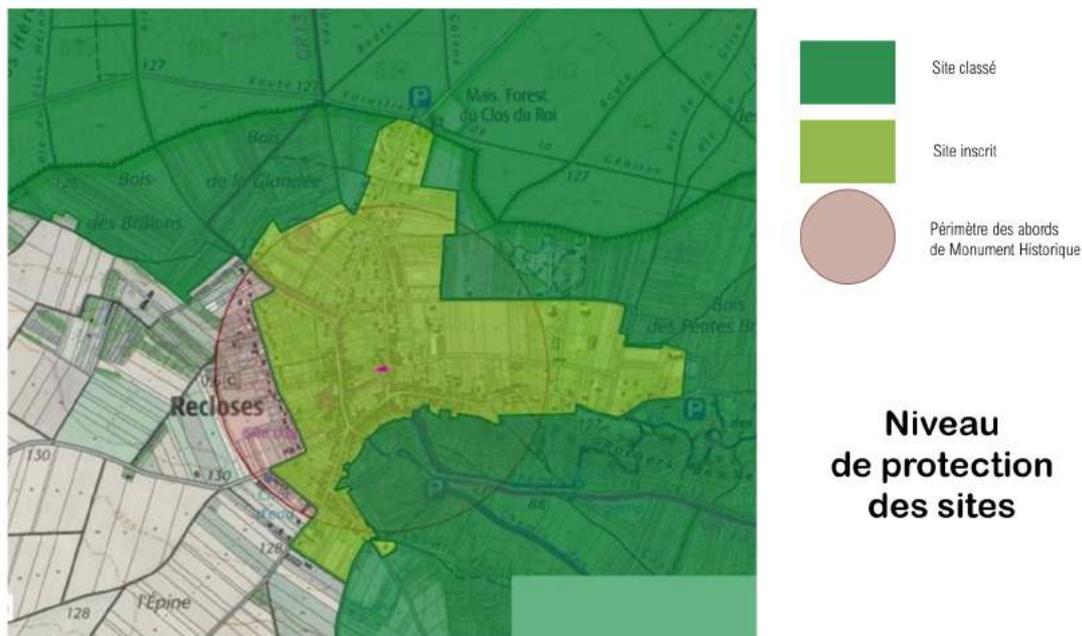
Antenne Free

Malgré nos tentatives de conciliation afin de trouver un lieu permettant à la fois l'efficacité de l'antenne et une insertion acceptable dans notre paysage, le conseil d'Etat a tranché en la faveur de l'opérateur Free, nous ordonnant l'acceptation de l'installation de l'antenne sur un terrain privé situé chemin du Noyer Charron.

Certains riverains se sont mobilisés pour tenter de les faire revenir sur leur décision, mais la cause était perdue. L'antenne a malheureusement fait son apparition le 4 mars dernier. Nous avons sollicité une nouvelle fois Free, mais sans trop d'espoir, pour qu'ils réfléchissent à une meilleure insertion de l'ouvrage dans le paysage.



Urbanisme : protection des sites



Il existe deux niveaux de protection au niveau national : les sites classés et les sites inscrits

- ◆ **Le classement** : les sites classés sont les sites parmi les plus remarquables. Leur caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé. Les travaux y sont soumis, selon leur importance, **à autorisation préalable du préfet ou du ministre chargé des sites**. Dans ce dernier cas, l'avis de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) est obligatoire. L'inspection régionale des sites et l'architecte des bâtiments de France formulent tous deux un avis technique sur les demandes de travaux soumis à une autorisation ministérielle.
- ◆ **L'inscription** : les sites inscrits présentent suffisamment d'intérêt pour être surveillés de très près sans qu'il soit nécessaire de recourir au classement. Les travaux y sont soumis à déclaration auprès de l'architecte des bâtiments de France (UDAP). Celui-ci dispose d'un avis consultatif sauf pour les permis de démolir où l'avis est conforme.

La protection au titre des abords des Monuments Historiques :

Elle s'applique aux immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui contribuent à sa conservation ou à sa mise en valeur. La protection au titre des abords est une servitude d'utilité publique dont le but est la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel.

Réaliser des travaux en abord des monuments historiques nécessite par conséquent le **dépôt d'une autorisation préalable**.

Les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti (cour ou jardin par exemple), protégé au titre des abords sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Dans les périmètres délimités des abords, tous les travaux sur les immeubles protégés au titre des abords sont soumis à l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Notre église étant inscrite en totalité aux Monuments Historiques depuis le 14/04/1926, il existe donc une servitude aux abords du Monument Historique dans le périmètre de son champ de visibilité (cercle rose).

Pour une propriété en site inscrit hors abords, l'architecte des Bâtiments de France donne un avis simple.

Pour une propriété en site inscrit dans le périmètre des abords, tout permis ou demande de travaux est obligatoirement soumis à son avis.

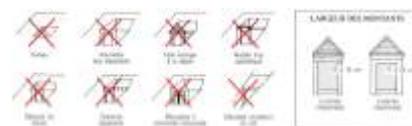
Recommandations pour les travaux dans les espaces protégés.

La composition des façades

Les percements : dans une conception traditionnelle de l'habitation, les façades comporteront des ouvertures à dominante verticale, nettement plus hautes que larges dans un rapport hauteur/largeur de 1,5 environ.

Les ouvertures en toiture seront traitées sous forme de lucarnes, surtout en façade rue, de préférence à capucine et de bonne proportion, la largeur des piédroits ne pouvant dépasser 20cm de large.

Les châssis de toit devront être en nombre limité, 1 pour 5m linéaire de toiture environ, et n'excéderont pas la dimension 78x98. Ils seront encastrés et implantés en partie basse du toit et devront composer avec les ouvertures de la façade et être axés soit sur les baies situées en-dessous soit sur le trumeau de maçonnerie entre deux ouvertures. Dans le cas d'un bâtiment ancien, ils comporteront un meneau central de type tabatière à l'ancienne.



Les matériaux

Les couvertures seront réalisées dans la plupart des cas en **petites tuiles plates traditionnelles** de terre cuite de densité 65 à 80 tuiles au m². Les mises en œuvre locales seront respectées pour les rives et les arêtières qui seront maçonnées ainsi que le faîtage qui sera à crêtes et embarrures. La teinte des tuiles sera choisie dans les tons bruns vieillis et nuancés, en excluant les tons trop clairs et trop uniformes.

Les enduits seront réalisés à la chaux, chaux aérienne et sable pour le bâti ancien, et seront de la couleur de la pierre locale de ton ocre et de finition talochée, grattée ou lissée (à préférer en milieu urbain), en excluant les aspects grésés ou à reliefs artificiels et les tons vifs trop agressifs. Les encadrements des ouvertures seront traités en enduit lissé et saillant de 15 cm de large.

Les menuiseries extérieures (fenêtres, volets et portes) seront en **bois ou métal** de ton pastel ou foncé. Les vantaux seront recoupés par des petits bois rapportés sur le vitrage et non intégrés à celui-ci afin de produire des carreaux carrés ou verticaux et non horizontaux. Les occultations seront prévues par des **volets battants pleins ou semi-persiennés en bois ou par des volets roulants sans coffre apparent extérieur**.

Les couleurs seront à choisir dans des gammes de gris colorés, vert, bleu, ... Le blanc pur trop agressif dans l'espace et le bois laissé ton naturel, verni ou lasuré, de tradition non locale, n'étant pas autorisés. Les portes d'entrée seront traitées dans des teintes plus foncées que les fenêtres dans la même gamme de ton. A titre indicatif, **les teintes RAL suivantes peuvent être utilisées** : blanc cassé (RAL 9002/9003), gris clair (RAL 7044/7047/7035), gris coloré vert (RAL 6011/6021), gris coloré bleu (RAL 5014/5023/5024), bleu (5007/5009), beige (RAL 1013/1014/1015), tabac (RAL 7002/7006/7034), rouge lie de vin (RAL 3004/3005), vert bruyère (RAL 6003/6006) ou foncé (RAL 6000/6005) et vert empire (RAL 6002).

Les clôtures

Sur rue, elles seront constituées d'un matériau de qualité, dans la continuité des clôtures traditionnelles existantes dans la rue,.

En mitoyenneté, elles seront plutôt constituées de grillages **doublés de haies vives d'essences locales** (charmille, lilas, houx, noisetiers, lauriers, troènes, buis..) en excluant les résineux du type thuyas ou cyprès.

Le portail suit l'alignement de la clôture sans retrait disgracieux créant un effet d'entonnoir.



L'office national des forêts (ONF) vous informe !



Reprise en février prochain des coupes de sécurisation / entretiens des routes de la **forêt domaniale de la Commanderie (D63 et 104)** sur les communes de **Villiers-sous-Gréz et Gréz-sur-Loing**, après un travail collaboratif et de justification du bienfondé du marquage des bois à prélever entre les communes, riverains et l'ONF.

Secteur **Route Forestière de la Génisse** : prélèvement réalisé des chênes les plus dépérissant/moribonds.

Secteur du **bornage en Forêt Domaniale**, marquage des chênes les plus dépérissant pour exploitation, les têtes des arbres seront réservés aux cessionnaires de bois de chauffage, coupe non programmée actuellement.

Parcelle 684, Route Forestière de la Génisse : travail du sol localisé (dans es placettes de 9m²) à la pelle mécanique pour ensuite reboiser en 2022/2023. Si la méthode fonctionne elle sera étendue.

Forêt belle 2022

ÉDITION 2022
#forêt poubelle****
26 et 27 mars

4

**PARTICIPEZ EN FAMILLE
AU GRAND RAMASSAGE
DE DÉCHETS EN FORÊT
ET DANS NOS VILLAGES**

Trouvez votre point de ramassage sur :
defipourlenvironnement.org

Dans le respect des mesures sanitaires,
apportez votre propre matériel

SMICTOM, Pays de Fontainebleau, MSA, etc.

Incivilités/dépôts

Des dépôts d'ordures, gravats, verres, plastiques, déchets en tous genres sont observés devant les barrières forestières. Il est rappelé que les agents de l'ONF sont assermentés et capables de dresser procès-verbal sur place.

Les contraventions peuvent atteindre 1.500 € avec des peines complémentaires.



Pour cette 3^{ème} édition de nettoyage de forêt, nous étions moins nombreux mais l'opération en valait la peine. Un gros container plein de déchets en tout genre, du plastique, du verre, des pneus et beaucoup de gravats ont été collectés, sans compter les décharges sauvages. Une opération réussie qu'il faut renouveler sans cesse pour ne pas se laisser envahir.

Merci à tous les bénévoles présents ainsi qu'au SMICTOM pour le lancement et la coordination de cet événement.

**Rendez-vous pour la 4^{ème} édition
Dimanche 27 mars 2022.**

5 actions simples qui participent à lutter contre le réchauffement climatique

- ⇒ Je me déplace prioritairement à pied ou à vélo dans Recloses.
- ⇒ Je fais appel à France Rénov pour être conseillé sur la consommation énergétique de mon habitation et sur mon éligibilité aux aides de l'état.
- ⇒ Je consomme local et je réduis ma consommation de viande.
- ⇒ Je privilégie mes déplacements en train plutôt qu'en avion.
- ⇒ J'envisage de réparer mes appareils défectueux plutôt que d'en acheter des nouveaux et je pense à donner plutôt que de jeter.

Agir pour le climat dans notre village

Le dérèglement climatique a été identifié par les climatologues depuis plusieurs décennies. Depuis quelques années, il est visible par tous : successions des canicules, méga feux (Amazonie, Australie, Californie), fonte des glaces en Arctique, inondations (Allemagne, Belgique) ...

L'été dernier, le groupe de travail 1 du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a publié son 6^{ème} rapport. Ce rapport confirme sans équivoque la responsabilité des activités humaines sur le réchauffement climatique. L'utilisation des énergies fossiles que ce soit dans l'industrie, le transport et le logement ainsi que l'agriculture, produisent les gaz à effet de serre responsables de ce dérèglement. Tandis que les 10 % des plus riches produisent 50 % des gaz à effet de serre, les 50 % des plus pauvres produisent 10 % des gaz à effet de serre. Pourtant ce sont encore les populations les plus pauvres qui sont les plus vulnérables aux conséquences du dérèglement climatique, c'est l'injustice climatique.

Entre 1850 (le début de l'ère industrielle) et aujourd'hui, la température moyenne à la surface de la terre a augmenté de 1,2 degrés et les conséquences sont nettement visibles. D'après les prévisions du GIEC, si l'on ne change rien à la courbe des émissions de gaz à effet de serre, l'augmentation moyenne de température de la terre pourrait atteindre 4°C en 2100, ce qui entraînerait une hausse considérable du nombre des catastrophes climatiques et rendrait inhabitable une grande partie de la planète, avec les conséquences que l'on peut imaginer. Est-ce cette planète que nous voulons laisser à nos enfants ?

Le rapport du GIEC nous dit aussi que tout n'est pas perdu. Même s'il n'est plus possible d'éviter un réchauffement en dessous de 1,5°C, il est encore possible d'agir pour rester sous la barre des 2°C.

Le dérèglement climatique est un problème mondial qu'il faut affronter à la fois de façon collective, à l'échelle locale, nationale et internationale, mais aussi en modifiant nos comportements individuels. Nous n'avons plus le temps d'attendre que les autres agissent avant d'agir nous-même.

La commune de Recloses s'engage dans cette lutte :

- par des actions de sensibilisation aux causes et conséquences du changement climatique (ateliers de la Fresque du Climat),
- par des actions en faveur des transports collectifs et des mobilités douces (Rézo pouce, Transport à la Demande, navette communale),
- par des actions permettant la réduction de sa consommation énergétique et (limitation de l'éclairage nocturne, remplacement de projecteurs SHP par des LED, allumage par détecteur, audit énergétique du SDESM et thermostat à la Mairie),
- par des actions favorisant l'économie locale, l'équipement de deuxième main et le prêt intercommunal de matériel (mobilier d'occasion).

En tant que citoyen, nous pouvons dans un premier temps nous former pour acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du dérèglement climatique.



Atelier du 6 novembre 2021

L'atelier la Fresque du Climat est un outil innovant et accessible à tous pour comprendre les causes et les enjeux du dérèglement climatique. A ce jour, 333 000 personnes ont participé à une Fresque du Climat.

Depuis septembre dernier, une session a lieu chaque mois à la Mairie de Recloses.



Qu'est-ce que la Fresque du Climat ?

La Fresque du Climat est un atelier d'intelligence collective ludique extrêmement pédagogique qui permet d'apprendre beaucoup en très peu de temps sur le fonctionnement du climat et les liens de causes à effets entre les différentes composantes du changement climatique.

Le support est un jeu de 42 cartes basé sur les données du GIEC, qui est la référence scientifique internationale en matière de changement climatique. Les participant-e-s doivent poser ensemble les cartes sur une table et les relier entre elles pour former une Fresque présentant des causes et des conséquences du dérèglement climatique.

Deux animateurs encadrent les équipes (6 à 8 participants par table) afin de les guider durant l'atelier. Les cartes sont distribuées progressivement par l'animateur, qui laisse le groupe tenter de reconstituer la fresque. L'animateur vient compléter et approfondir les points plus complexes selon les attentes du groupe.

Avec rigueur et pédagogie, la Fresque du Climat permet rapidement de comprendre le fonctionnement du système climatique. Participer à cet atelier fait prendre conscience de la complexité du changement climatique, donne une vision d'ensemble de cette vaste problématique et fournit des clés de compréhension pour agir efficacement.

Où ?

À la mairie de Recloses ou à la salle polyvalente en fonction du nombre de participants.

Quand ?

Une fois par mois, prochaines dates (au choix) :

Vendredi 18/03/2022 18h-21h

Dimanche 10/04/2022 9h30-12h30

Qui peut venir ?

La fresque est un atelier ludique ouvert à tous et à toutes, adressé aussi bien aux novices qu'aux connaisseurs. C'est néanmoins un jeu sérieux, l'âge minimum recommandé est de 15 ans.

Comment s'inscrire ?

Gratuit, inscription obligatoire par mail : mairie@recloses.fr ou chantal.taconet@free.fr.

Renseignements Chantal Taconet 06 83 07 18 01.

Compost et paillis (1^{ère} partie)

30 % du volume des poubelles domestiques est constitué de déchets fermentescibles pouvant être transformés en compost.

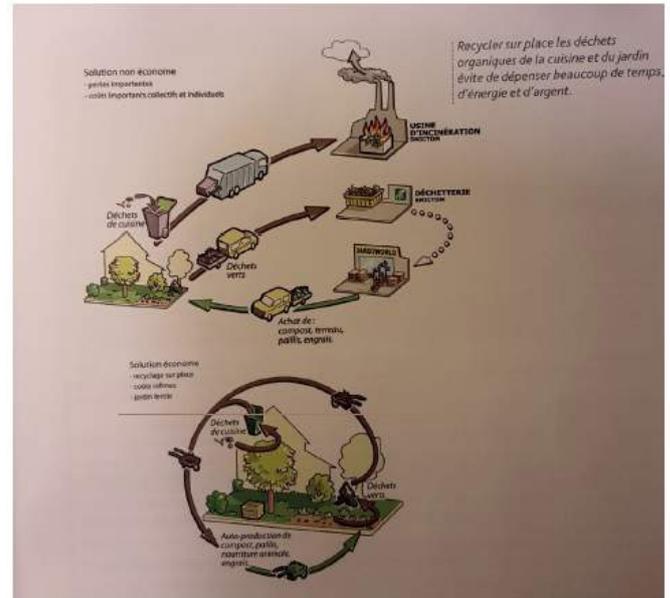
cela représente **40 à 70 kg** par habitant et par an.

Un jardin produit en moyenne 500 kg de déchets verts par an. Les pelouses à elles seules génèrent de **40 à 150 kg** de tontes pour 100 m² selon le climat et les années.

Coût collectif

Déchets ménagers : collecte au porte-à-porte et traitement par incinération et/ou dépôt au centre d'enfouissement technique, entre **120 et 200 euros la tonne** (soit pour une collectivité de 300 000 habitants, un coût annuel de 2,4 millions d'euros, année 2010).

Déchets verts : collecte en déchèterie puis traitement par compostage collectif agricole ou industriel, entre **30 et 80 euros la tonne** (soit pour 300 000 habitants un coût annuel d'environ 2,1 millions d'euros, année 2010).



Nous croulons sous les déchets dont un tiers est constitué des restes venant de nos cuisines et de nos jardins.

Pourquoi continue-t-on à acheter en jardinerie engrais, fumier séché, compost industriel, paillis divers et terreaux pour leur jardin ?

Double dépense et double pollution, d'un côté pour collecter et traiter les déchets, d'un autre pour fabriquer et acheminer des engrais, amendements et paillis industriels.

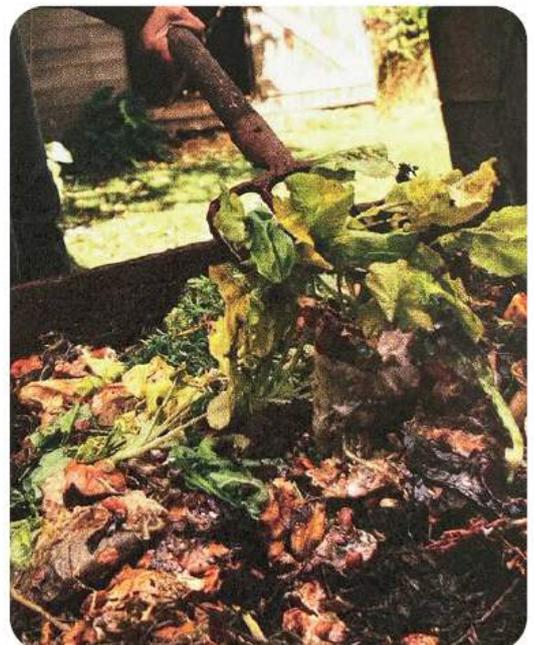
Deux problèmes que l'on résout le plus simplement du monde en fertilisant son jardin avec les déchets qu'il produit et avec ceux qui proviennent de la cuisine. Une fois compostés ou utilisés en paillage, nos "déchet" sont le meilleur fertilisant dont les plantes et le sol puissent rêver !

Le compost

Le compost n'est pas un simple tas oublié au fond du jardin. Pour qu'il se réalise sans nuisance ni pollution et aboutisse à un produit de qualité, quel que soit le mode de compostage (en composteur, en tas, en lombricomposteur, en épandage de surface), il faut appliquer quelques règles essentielles :

Choisir un emplacement dans un lieu ombragé (pour reproduire le phénomène de décomposition de la forêt et éviter le dessèchement).

- ◆ Le choisir de préférence proche de la maison pour l'alimenter régulièrement.
- ◆ Le placer directement en contact avec la terre (pour favoriser l'arrivée de tous les micro et macro-organismes)
- ◆ Equilibrer les ingrédients carbone/azote (2/3 d'azote pour 1/3 de carbone)
- ◆ Aérer régulièrement en mélangeant à la fourche chaque nouvel apport avec la couche inférieure
- ◆ Veiller à ce que le tas soit toujours humide mais non détrempé



Vert ou brun, riche en azote ou en carbone : une question d'âge

Les **végétaux jeunes** (pelouse, plantules, feuilles vertes, épluchures de légumes...) sont humides, riches en azote, en sels minéraux et sucres solubles mais assez pauvres en celluloses et surtout en lignine. Ils se décomposent très rapidement, nourrissent les microorganismes décomposeurs et fournissent un humus jeune, puissant, structurant du sol mais peu durable.

Les **plantes plus âgées** contiennent moins d'eau, moins d'azote et plus de matières carbonées sous forme de cellulose et de lignine, qui forment le soutien des plantes, leur squelette. Elles se décomposent plus lentement, produisent plus d'humus stable, peu nutritif mais qui améliore durablement la structure du sol.

Les trois familles de déchets organiques

Produits verts, riches en azote, humides, fins, mous

Facilement décomposés par les bactéries, sources d'humus jeune nutritif et structurant à court terme

- tontes de pelouse (10-15)
- déchets de la cuisine et épluchures de légumes (20)
- déchets de viande, poisson, crustacés (3)
- déchets végétaux jeunes (fleurs, feuilles vertes), fanes jeunes de légumineuses (haricots, pois...), de tomates (10-20)
- engrais vert jeune, consoude (10-20)
- orties jeunes, purin d'ortie (10-15)
- déjections animales, fientes, matières fécales (5-10)
- fumier de mouton (15-20)
- fumier de volailles (10-15)
- algues vertes
- urine (0,8)
- fèces (6 à 12)
- plumes, poils, peau de lapin

Produits bien équilibrés (bon rapport carbone/azote, autour de 30)

Décomposés par les bactéries et les champignons, sources d'humus nutritif et structurant

- taille de haie verte (arbustes persistants, caducs en feuilles)
- « mauvaises herbes » âgées et restes âgés du potager (tiges de haricot, d'arroche, de bette, pied de chou, d'aubergine...)
- plantes sèches (fleurs, légumes, mauvaises herbes...)
- feuilles mortes tendres (aulne, bouleau, tilleul, noisetier, sureau, arbres fruitiers, frêne, noyer, saule...)
- fumier pailleux de bovin et de cheval
- marc de café
- foin
- orties âgées
- algues brunes

Produits bruns, riches en carbone (cellulose, lignine), peu humides, grossiers, rigides, pauvres en azote

Lentement décomposés par les champignons, sources d'humus stable structurant à long terme

- feuilles mortes épaisses, cireuses ou tanniques (chêne, châtaignier, peuplier, érable, platane, laurier-palme, magnolia, arbustes persistants) (50 et plus)
- taille d'hiver des haies, arbustes, branches, brindilles
- paille d'avoine, de seigle, d'orge (50)
- paille de blé (130)
- copeaux de bois, sciure, écorces (150-400)
- papier, carton
- aiguilles de pin... (30 à 100)
- tourbe (50 à 150)

Des astuces pour mélanger facilement les déchets verts et bruns

- ◆ Étalez feuilles mortes, tiges de fleurs fanées, petites branches sur une pelouse haute et passer la tondeuse dessus : ils seront broyés et mélangés à l'herbe humide, riche en azote. Même chose pour ramasser les feuilles mortes tombées sur la pelouse.
- ◆ S'il vous reste une quantité importante de feuilles mortes, stockez-les en tas ou dans un bac à côté du compost en vue de les utiliser en mélange avec vos déchets de cuisine ou les tontes

Quand commencer le compost ?

L'idéal est de démarrer le compost en saison clémente au printemps ou en automne quand la température est particulièrement favorable au développement des microorganismes et animaux décomposeurs et quand on dispose d'un maximum de déchets par exemple en fin d'hiver après le nettoyage du jardin.

POUR RAPPEL, attendre la fin de l'hiver pour nettoyer son jardin permet à une multitude d'insectes et d'oiseaux de se nourrir et de s'abriter à une période difficile pour eux....

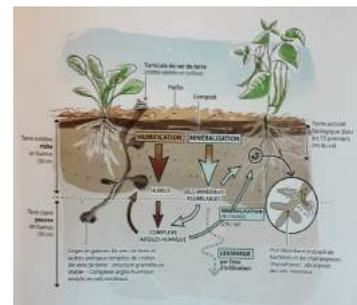
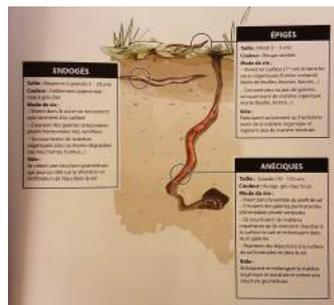
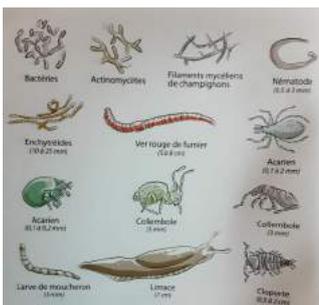
Comment démarrer le compost ?

Commencez par déposer dans le fond une couche de quelques centimètres constituée de matériaux grossiers et ligneux comme des brindilles, tiges sèches de fleurs, de framboisiers, paille ou de feuilles mortes broyées.... afin d'absorber les jus de compostage et de favoriser l'aération de la base du compost.

Chargez au fur et à mesure avec les matériaux disponibles. Au préalable, broyez, divisez, découper les déchets le plus possible pour favoriser leur mélange. Lorsque le tas atteint environ 20cm, commencez à le mélanger à la fourche.

Poursuivez le chargement du compost en variant le plus possible la nature des matériaux : secs et humides, bruns et verts. Ainsi, après un apport de déchets de cuisine, ajoutez des matériaux structurants (comme des feuilles sèches, de la paille...) pour, à la fois, apporter du carbone pour obtenir un bon rapport carbone/azote, absorber l'eau en excès des déchets de cuisine et maintenir une bonne aération. Continuez ainsi de suite en mélangeant régulièrement.

Principaux êtres vivants responsables de la transformation de la matière organique en humus.



Plusieurs larves de coléoptères sont présentes dans les débris végétaux et dans certains composts, en particulier celles de la cétoïne dorée. La femelle pond ses œufs dans les amas de matières organiques en décomposition : composts, paillis épais de feuilles et même terreau de jardinières.



La femelle pond ses œufs dans les amas de matières organiques en décomposition : composts, paillis épais de feuilles et même terreau de jardinières. Les larves qui ressemblent à de gros vers blancs vivent environ un an et se nourrissent uniquement de la matière organique en décomposition. Elles sont **totalemt inoffensives** car elles ne mangent pas de racines vivantes.

Elle est souvent confondue avec la larve du hanneton qu'on ne trouve en revanche jamais dans le compost mais dans le sol, au contact des racines vivantes qu'elle mange.

Si vous n'avez pas de comparatif, faites ce test : la larve de hanneton posée dans le creux de la main va essayer de se traîner lamentablement sur ses pattes pour s'échapper. La cétoïne va rester bêtement sur le dos car les pattes sont trop courtes pour marcher !

Combien de temps dure le compostage ?

La durée totale dépend de nombreux paramètres. Principalement de la nature des déchets et de leur broyage, de la saison, du climat et de l'expérience.

Dominante de déchets fermentescibles (tontes, déchets de cuisine, déchets verts etc...) : environ 6 mois

Dominante de déchets ligneux (feuilles mortes, branches, brindilles, tiges sèches) : entre 9 et 12 mois.

Début de compostage au printemps : 6 à 8 mois

Début de compostage à l'automne : 9 à 12 mois, la décomposition ralentissant en hiver, voire s'arrêtant dans les régions à hiver rigoureux

Que deviennent composts et paillis étendus sur le sol ?

Avec les microorganismes, les vers de terre (lombrics) sont les principaux décomposeurs des matières organiques épandues à la surface du sol. Ils consomment le compost et les paillis en décomposition qui se transforment en humus et se lient à l'argile et aux limons pour former le complexe argilo-humique. Leurs crottes, rejetées en surface ou dans les galeries, sous forme de turricules, forment en séchant la structure grumeleuse, dite "couscous" de terre. Une partie des sels minéraux nutritifs présents dans le compost et les paillis, est libérée (minéralisation) sous une forme assimilable par les plantes et entraînée par les pluies vers les racines profondes.

Le parc naturel régional du gâtinais français

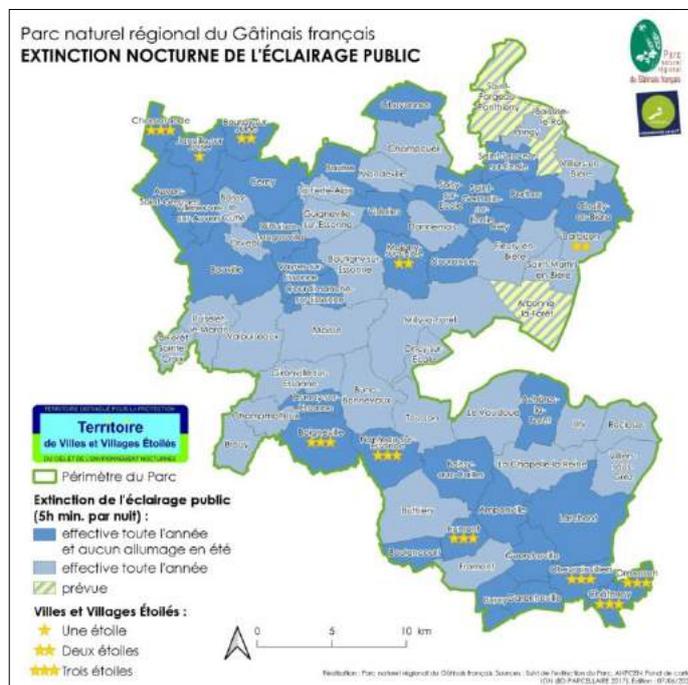
Pollution lumineuse



Le Parc naturel régional du Gâtinais français a reçu la distinction collective d'encouragement « Territoire de Villes et Villages étoilés » par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), acteur de référence des enjeux de la qualité de la nuit depuis plus de 20 ans,

La distinction tient compte du nombre de communes labellisées dans le périmètre de leur territoire. Au moins 30 % des communes du territoire doivent faire l'objet de mesures d'extinction pour que le territoire puisse prétendre à la distinction. Les actions de sensibilisation et d'accompagnement à la pollution lumineuse menées sur le terrain sont également prises en compte.

Dans le Parc naturel régional du Gâtinais français, la préservation du ciel étoilé est une action emblématique depuis 1999, année de création du Parc. Sur les 70 communes membres du Parc, 69 pratiquent une extinction partielle de cinq heures à huit heures par nuit tout au long de l'année, et 36 se sont engagées dans une extinction totale en été sur des périodes de deux à quatre mois.



L'inventaire du patrimoine des communes du Parc

Le Parc naturel régional du Gâtinais français lance en collaboration avec les Communes une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti du territoire à laquelle Recloses s'est inscrite.

Cet inventaire permettra à notre commune de recenser son patrimoine, de l'étudier et de le faire connaître. Il vise ainsi à améliorer les connaissances du bâti rural, à sensibiliser les communes et les habitants à cette richesse, à identifier les éléments patrimoniaux susceptibles d'être protégés.



Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)



Partout en France et en Europe, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont un événement unique au monde et gratuit en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur des métiers d'art.

Ces journées permettent de découvrir les métiers d'art, en immersion chez les professionnels, dans les centres de formation aux métiers d'art ou encore au travers de manifestations originales.

Les JEMA ont lieu tous les ans au printemps. Malheureusement, cet événement a été annulé deux ans de suite à cause des conditions sanitaires. Le PNR soutient ces acteurs économiques et organisera la seizième édition les 2 et 3 avril 2022 autour du thème « Nos mains à l'unisson ».

Citoyennes, populaires et fédératrices, les JEMA s'adressent aux publics venant de tous horizons, petits et grands et aux profils multiples : amateurs, curieux, arpenteurs, esthètes, collectionneurs, consommateurs.

31 artisans d'art accueilleront le public, dans leur atelier ou à la Maison du Parc.

Rentrée scolaire 2021/2022

Deux nouvelles directrices ont été nommées dans nos écoles pour cette rentrée scolaire 2021/2022 :

Marielle RABIOT pour l'école élémentaire de Recloses et Sandrine GAFFEZ pour l'école maternelle de Villiers-sous-Grez.

Accompagnés par un rayon de soleil, tandis que les enfants étaient ravis de se retrouver, les parents ont été accueillis par Madame la maire Sonia Risco et son 1^{er} adjoint Gilles Clugnac avec lesquels ils ont partagé un café avant l'entrée en classe de nos écoliers.



Marielle RABIOT



Sandrine GAFFEZ



Cantine

Grâce au groupement d'achats (GAS 77) de la CAPF, le RPI a pu changer de prestataire de livraison de repas en liaison froide pour un prix avantageux incluant 20 % de bio conformément aux dispositions obligatoires de la loi EGALIM au 1er janvier 2022.

Ce nouveau fournisseur donne entière satisfaction tant aux enfants qui apprécient la qualité des repas qu'au personnel dans la gestion du déjeuner.

Nous vous rappelons que les menus sont affichés devant l'école et consultables sur le site internet et l'application MyMairie.

Prochaine rentrée scolaire 2022/2023

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES DES ENFANTS NÉS EN 2019 AURONT LIEU DU 7 MARS 2022 AU 7 AVRIL 2022 AUX HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC OU PAR MAIL MAIRIE@RECLOSES.FR.

Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile et éventuellement du certificat de radiation pour les enfants provenant d'une autre école.

Retour sur le Noël de nos enfants

Le dimanche 12 décembre 2021, les petits Reclosiots ont assisté en compagnie de leurs parents et grands-parents au spectacle de conte mis en ombre « Tiens Kad'ohh! » par la troupe Djinn et Compagnie.

Puis après le spectacle, le Père Noël a fait son apparition pour le plus grand bonheur de nos enfants.

Sous leurs regards émerveillés et impressionnés, le Père-Noël leur a distribué les cadeaux qu'il avait apportés.



Concours Médiatiks de l'académie de Créteil 2021



Les élèves de la classe de CM1/CM2 du RPI Recloses / Villiers ont remporté le 1^{er} prix du Palmarès des radios du concours Médiatiks de l'académie de Créteil 2021.

Les parents ont eu l'immense plaisir d'assister le 25 juin 2021 à la dernière émission de l'année.

À cette occasion, les élèves interrogeaient les gendarmes de la BPDJ du 77 sur le harcèlement scolaire.

Un grand bravo à ces journalistes en herbe pour leur distinction et merci à leur maître pour le travail accompli.

Les derniers jours à Recloses de nos CM2

A la fin de l'année scolaire, Les Maires des deux communes du RPI Recloses/Villiers-sous-Grez ont rendu visite aux 15 élèves de CM2 pour leur souhaiter une belle entrée en 6^{ème}.

Ce fut l'occasion de faire un peu d'éducation civique autour de la fonction de Maire et de remettre à chacun des enfants une calculatrice et une place de cinéma.

Un moment fort agréable suivi d'une séance photo dans la cour.



La kermesse de l'école



Un grand merci à l'association « A vivre » qui a organisé une belle kermesse le samedi 12 juin 2021 pour le plus grand plaisir de tous.

Quelle joie de voir les enfants réunis pour une kermesse un peu particulière du fait des mesures sanitaires. Il a fallu repenser les stands afin d'offrir un goûter aux enfants pour l'occasion.

Les enfants ont ainsi pu s'essayer au parcours tous terrains, découvrir des jeux d'observation ou encore d'agilité.

Boissons, glaces et crêpes ont remporté un vif succès en attendant la tombola qui a clôturé ce bel après-midi. Les fonds récoltés serviront à financer les projets d'école et les sorties scolaires.



La garderie recherche des jeux

Les animatrices nous ont fait part du besoin de renouveler les jeux à disposition des enfants qui fréquentent la garderie.

Vous avez dans vos armoires des puzzles, jeux éducatifs ou de société et souhaitez en faire profiter les enfants ? Déposez-les à la mairie

ÉCOLE - ENFANCE - JEUNESSE

Conseil Municipal des Jeunes



Il est temps de lancer le conseil municipal des jeunes. Une première réunion d'information est organisée le **dimanche 20 mars 2022 à 10h00** à la salle polyvalente pour présenter le CMJ en vue de son élection prochaine.

Les enfants du CM à la terminale sont invités à participer à cette réunion.

L'objectif est que la jeunesse puisse exprimer ses attentes et s'impliquer dans la vie de notre village.

Jeunes : une aide de 200 euros pour passer le Bafa



Le secrétariat d'État à la Jeunesse et l'engagement a annoncé une aide de 200 € en 2022 pour 20 000 jeunes afin de financer en partie leur formation aux métiers de l'animation, qui souffrent d'un manque de main-d'œuvre.

Plus de 5 000 postes dans les métiers de l'animation seraient à pourvoir.

Qui est concerné ?

Tout jeune d'au moins 17 ans qui souhaite passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD). Ces brevets sont indispensables pour travailler dans un centre de loisirs ou une colonie de vacances.

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont deux diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Pour décrocher le BAFA, il est nécessaire de suivre une formation, composée de 2 sessions et d'un stage pratique.

Conditions d'inscription

Pour vous inscrire au BAFA, vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de la première session de formation (formation générale), mais l'inscription administrative sur le site internet du BAFA/BAFD est autorisée 6 mois avant.

Comment sera versée cette aide ?

Cette aide exceptionnelle de 200 € sera versée sous condition de ressources en fonction du quotient familial et permettra à des jeunes désireux de passer les brevets BAFA/BAFD de travailler en centres de loisirs ou colonies de vacances

Quel est le coût de la formation ?

Le coût de la formation varie entre 800 € et 900 €.

Il est possible de bénéficier des aides des collectivités territoriales ou de la Caisse d'allocations familiales, parfois en échange d'heures « d'engagement citoyen ».

À noter : les jeunes accompagnés dans leurs formalités et conseillés par l'organisme de formation n'auront pas à avancer les frais.

Le Pass culture étendu aux 15-17 ans

Jusqu'à présent réservé aux jeunes de plus de 18 ans, le Pass culture va être étendu dès janvier prochain aux lycéens et en partie aux collégiens.

Pour les jeunes de 18 ans, le Pass culture consiste en une somme de 300 euros « à dépenser en livres, films, musique, spectacles, expositions, concerts ».

Pour les collégiens et lycéens, cela consiste en une somme de 200 euros constituée d'une part collective de 120 euros et d'une part individuelle de 80 euros.

La part collective, gérée directement par les établissements scolaires, sera destinée à financer des activités en groupe effectuées dans le cadre scolaire et encadrées par les professeurs. Elle vise à garantir l'égal accès de tous les élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

Au niveau de la part individuelle, les jeunes de 15 à 17 ans disposeront d'un compte personnel numérique dédié, leur permettant d'acquérir des biens culturels et de bénéficier des services culturels proposés au moyen de l'application géolocalisée Pass Culture. Attention, les crédits alloués annuellement devront être consommés « jusqu'à la date du 18^e anniversaire », faute de quoi ils seront perdus.

Étalée sur trois ans, les sommes allouées seront les suivantes : 20 euros pour les jeunes l'année de leurs 15 ans ; 30 euros l'année de leurs 16 et de leurs 17 ans.

Ces sommes pourront servir à financer des entrées ou cartes d'abonnement dans les musées, au spectacle, dans des cours ou ateliers artistiques ou culturels, au cinéma, pour acheter des livres (papier ou numérique), des instruments de musique, des disques ou des abonnements à des plateformes de musique en ligne, et même des journaux, mais uniquement sous forme numérique.



Vous avez 17 ans et souhaitez devenir animateur ?

La municipalité vous encourage dans cette démarche en participant à votre formation à hauteur de 100 €.

Faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie.

CARNET ROSE

Martin ROCHE le 4 mai 2021 à Fontainebleau, 107 Rue Grande

Keïla MONDESIR le 7 septembre 2021 à Fontainebleau, 47 Rue Grande

Clément BLEUET le 30 octobre 2021 à Fontainebleau, 7 bis rue des Ecoles

Maxence et Milan HUNDERTMARKT le 11 février 2022 à Fontainebleau, 6 rue du Clos du Roi



CARNET BLANC

MARIAGES :

Arthur SIMON et Audrey MESSAFEUR
le 14 août 2021



Sylvain CAMPANA et Marie-Noelle LEBLANC
le 21 décembre 2021



PACS :



Farid BELABAS et Julie KAROUCHE
le 23 juin 2021

CARNET NOIR

Philippe MAS le 23 juillet 2021 à l'âge de 45 ans

6 Chemin de Cornebiche

Martine GOUPIL née HUTTE à l'âge de 65 ans

11 rue du Clos du Roi

Diane MITCHELL à l'âge de 69 ans

18 Chemin de Paris



Le 27 janvier dernier
notre doyenne Yvonne Feuilletin
fêtait son 97^{ème} anniversaire.

Chèque énergie : coup de pouce exceptionnel de 100 euros



Le chèque énergie : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une aide au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué sous conditions de ressources. Si vous êtes éligible, vous

recevrez automatiquement votre chèque énergie, à votre nom, par courrier chez vous.

Il vous est envoyé à la dernière adresse que vous avez indiquée à l'administration fiscale).

Quelles dépenses régler avec le chèque énergie ?

Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique, ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).

Vos charges d'énergie incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL ou dans un EHPAD, un EHPA, une résidence autonomie, un établissement ou unité de soins longue durée (ESLD, USLD). Certaines dépenses liées à des travaux de rénovation énergétique de votre logement.

Attention aux escroqueries à la livraison de colis !



Vous recevez un message par SMS ou par courriel qui indique qu'un problème est survenu lors de l'envoi d'un colis et vous demande de payer des frais d'expédition ou d'affranchissement ? Attention, il s'agit d'une tentative d'escroquerie à la livraison de colis !

Les cybercriminels se font passer pour des sociétés de livraison parmi les plus connues pour dérober des informations personnelles et de carte bancaire et en faire un usage frauduleux. Un faux numéro de suivi de colis et un lien vous sont envoyés par SMS (suivez les instructions ici, reprogrammer votre livraison...). Ne cliquez en aucun cas sur ce lien et ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. Cela pourrait vous coûter cher.

Les périodes de forte activité de commerce en ligne (fêtes de fin d'année, soldes, Black Friday) sont propices à ce type d'arnaques dans la mesure où de nombreuses personnes attendent ou envoient des colis. Soyez vigilant ! Ne cliquez jamais sur ce lien. Ne communiquez en aucun cas des informations personnelles ou de carte bancaire. Le site cybermalveillance.gouv.fr vous délivre tous les conseils utiles pour repérer ce type d'arnaques, pour savoir quoi faire si vous recevez un message frauduleux ou si vous êtes victime de l'arnaque à la livraison de colis.

Je veux payer une dépense d'énergie : comment faire ?

J'utilise mon chèque énergie pour payer en ligne ma facture d'électricité ou de gaz naturel ici. Je peux aussi demander que le montant de mon chèque soit automatiquement déduit de ma facture pour les années à venir (pré-affectation).

Je peux également envoyer mon chèque énergie à mon fournisseur par courrier postal (l'adresse des fournisseurs est consultable sur l'annuaire en ligne ici). Dans ce cas, je n'oublie pas d'envoyer avec mon chèque énergie une copie d'un document de mon fournisseur (facture, échéancier, ...) faisant apparaître mes références clients, et j'écris au dos du chèque mon numéro de client et/ou de contrat (selon mon fournisseur). Si je souhaite que le montant de mon chèque soit automatiquement déduit de ma facture pour les années à venir (pré-affectation), je coche la case dédiée à la pré-affectation directement sur mon chèque énergie avant de le transmettre à mon fournisseur.

Inutile d'attendre ma prochaine facture, je peux utiliser mon chèque énergie dès à présent, il sera directement crédité sur mon compte client.

Je l'utilise pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) et remet mon chèque énergie directement au fournisseur.

Attention : votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa date d'émission. La date de validité de votre chèque est inscrite sur le chèque.

Ateliers d'informatique

Les ateliers d'informatique conduits par notre animateur Jean-Marc Mareau ont remporté un vif succès en 2021 et sont poursuivis cette année. Dorénavant programmés chaque mardi après-midi de 14h à 16h à la mairie, ils permettent à chacun d'entre vous de vous familiariser avec les outils de communication disponibles pour suivre les actualités et informations transmises par votre commune (site internet, mail, application MyMairie).

Proposés gracieusement par votre municipalité, il suffit de vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie ou par mail mairie@recloses.fr.



Un nouvel outil innovant, simplifié et moderne afin d'optimiser l'ensemble des recrutements et recherches d'emplois, d'alternances et de stages sur le territoire seine-et-marnais.

monemploi77.fr
VOTRE ACCÉLÉRATEUR D'AVENIR
LA PLATEFORME D'OFFRES
ALTERNANCE • EMPLOI • STAGE

NOUVEAU !

DÉCOUVRIR

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Noël de nos aînés

Gourmandises pour les uns, restaurant pour les autres ! Nos séniors avaient le choix pour ce Noël 2021.

L'équipe municipale a rendu visite à nos aînés ayant choisi le traditionnel colis de fin d'année et les remercie pour leur accueil toujours aussi chaleureux.

Ces moments d'échange sont très agréables et riches d'enseignements sur l'histoire de notre village.

Une dizaine de reclosiots avait choisi de partager un bien agréable moment de convivialité au restaurant la Petite Ardoise à Fontainebleau avec Sonia Risco la Maire et Madeleine Guyou l'adjointe en charge des affaires sociales. Souvenirs d'antan et échanges sur la vie à Recloses autour d'un bon repas, un moment bien sympathique à refaire l'an prochain.

Merci à Chantal, Françoise, Françoise, Huguette, Jeanine, Jean-Claude, Michel, François et Marc d'avoir accepté notre invitation.



Parcours prévention de la Prévention Retraite Ile-de-France (PRIF)

Ces ateliers proposés par la mairie du Vaudoué ne sont ouverts que sur inscription nominative et nécessitent une pré-inscription obligatoire auprès de la mairie : par téléphone au 01 64 24 50 10 ou 06 72 87 98 22, par mail à l'adresse accueil@levaudoue.fr ou par courrier à la mairie du Vaudoué, 1 Rue du Palais, 77123 Le Vaudoué, en précisant vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail, date de naissance et ateliers souhaités.

Des ateliers pour bien vivre sa retraite !

La retraite, c'est une nouvelle étape de la vie : pour la vivre pleinement au quotidien, le Prif vous propose des ateliers pratiques. Moments d'échange et de convivialité autour d'un intervenant professionnel, ils permettent d'adopter les bons réflexes, de gagner en confiance. C'est aussi l'occasion de bénéficier de conseils personnalisés. La prévention recourra de nombreuses thématiques et les ateliers proposés par le Prif s'inscrivent dans cette démarche en étant complémentaires : vous pouvez vous inscrire à un ou plusieurs d'entre-eux.



Restez en forme avec le Prif ! Participez à un atelier près de chez vous ou à distance via votre ordinateur, tablette ou téléphone !

Navette Recloses / La Chapelle la Reine



Depuis le début de l'année, la navette à destination de La Chapelle-la-Reine est opérationnelle pour emmener les reclosiots sans moyen de transport faire leurs courses le mardi matin.

Nous remercions chaleureusement la mairie de Bourron-Marlotte pour le prêt de son véhicule, et son maire Victor Valente pour sa généreuse solidarité. Un grand merci également à Jean-Marc Mareau d'avoir accepté bénévolement le rôle de chauffeur.

Départ 9h30 / retour vers 11h00 (mairie) - Arrêts : centre ville et Bi1

Tarif : 2 € par trajet, soit 4 € aller/retour - 8 passagers maximum

Cette première destination remporte l'adhésion des personnes intéressées par ce service, mais d'autres sont envisageables comme par exemple Nemours.

Renseignez-vous auprès de la mairie et réservez votre place chaque semaine avant lundi 17h00.

Réunion publique spéciale « mobilité »



Le 26 novembre 2021, la commission « vie locale et mobilité » a organisé une réunion publique dédiée à la mobilité. Les participants ont pu apprendre à cette occasion quelles étaient les solutions de transports collectifs existant à Recloses. Accessibles à tous les âges, ados comme séniors, les moyens sont aujourd'hui multiples, mais encore peu connus : transport à la demande, Rézo pouce, les cars bleus, navette...

Vous pouvez retrouver toutes les informations et modalités sur le site internet de la commune « Vie pratique, mobilités » et bien sûr dans l'application mobile MyMairie, rubrique « Transports ».

Des flyers sont également disponibles en mairie et les membres de la commission se tiennent à votre disposition pour vous informer sur toutes ces possibilités.



Nouveau : boucher et traiteur indien à Recloses !



Michel de la boucherie « La Côte de Bœuf » s'est installé en octobre dernier dans notre grange située place des Ormes et vous propose chaque samedi matin charcuteries artisanales, plats cuisinés, viandes de 1^{er} choix (bœuf, agneau, porc) et volailles. Vous pouvez réserver au 01 64 45 90 52 ou contact.lacotedeboeuf@gmail.com.

Il vient d'être rejoint par Raja Rani, traiteur indien, qui vous fera découvrir la cuisine indienne, cuisine riche et parfumée qui se distingue surtout par le parfait mariage entre les épices et les ingrédients. C'est la raison pour laquelle, elle occupe une place importante dans le monde de la gastronomie.

Evadez-vous à seulement quelques pas de chez vous !



Installation d'un défibrillateur



Depuis le 1^{er} janvier 2021, les établissements recevant du public (ERP) de catégorie 4 (recevant moins de 300 personnes) ont l'obligation de posséder un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) afin d'agir au plus vite lors d'un arrêt cardiaque. La municipalité en a donc installé un en novembre dernier dans la cour arrière de la mairie, afin de faciliter l'accès libre à tous les habitants.

Le défibrillateur est un appareil électrique utilisé pour réaliser une défibrillation, c'est-à-dire une opération consistant à envoyer un choc électrique au cœur d'une victime d'un arrêt cardiaque afin de lui faire retrouver un rythme normal.

**LE DÉFIBRILLATEUR
CARDIAQUE
UN GESTE POUR LA VIE !**



Une partie de l'équipe municipale et les employés communaux ont été formés à son utilisation. Des séances de formation accessibles à la population seront dispensées par les pompiers en 2022. Les dates seront communiquées dès qu'elles seront connues.

Les voisinades « Recloses/Ury »



Première édition des voisinades avec Ury le 4 juillet 2021. Nous avons eu le plaisir d'accueillir des élus et habitants d'Ury qui ont marché vers Recloses à travers champs et forêt.

Après une visite de la mairie et de l'église puis un arrêt à la boulangerie, nous les avons raccompagnés en marchant jusqu'à leur village. Accueil convivial des uriquois et échanges avec nos voisins.

Nous remercions Jean-Philippe Pommeret, maire d'Ury, pour son implication dans l'événement.

Un photographe pour marquer le temps



Franck Ferville, photographe et portraitiste, réalise des portraits en situation dans des lieux généralement impersonnels, et dans un temps réduit. Installé à Villiers-sous-Grez, il a à cœur de montrer le visage d'une population rurale, plus hétérogène qu'on imagine.

Le comité des fêtes de la mairie lui a ainsi proposé de réaliser non seulement les portraits des Reclosiots, de ses artisans et entrepreneurs, mais aussi celui du village et de ses environs.

Cette opération a rencontré une forte adhésion par les habitants venus seuls, en couple, en famille, avec leurs animaux, qui va permettre d'envisager une exposition et, qui sait, peut-être la publication d'un livre...

Les Reclosiots ont pu acheter leur cliché et garder en souvenir cette expérience magnifique de « modèle ».

L'union sportive de Recloses (USR)



Une belle rentrée et année 2022 en perspectives !

Journée nature et bien être

Merci à tous d'avoir participé aux activités de la journée de la nature et du bien être. L'USR vous a proposé cours de tennis, cours de pilates, rencontre de pétanque et marche nordique !

Première assemblée générale

Le 4 septembre a eu lieu notre première assemblée générale, Neil a fait le bilan de l'année. Malgré les conditions sanitaires, vous avez été nombreux à contribuer à soutenir l'USR pour cette année sportive : 176 adhérents (dont 40 USR danse, 103 USR tennis, 16 USR pilates). Un grand merci pour votre soutien, nous sommes à l'écoute de vos propositions pour une année 2021/2022 sportive !

Tennis

Le samedi 11 septembre dernier a eu lieu notre premier tournoi de tennis en double animé par Basile Leroy.

Une belle journée que nous comptons bien renouveler au printemps. Pour pouvoir participer et réserver le court en ligne, inscrivez vous auprès de l'USR usrrecloses@gmail.com.



Le pilates, c'est reparti ... en présentiel !

Laurence (professeure de pilates classique) est ravie de retrouver les 12 personnes inscrites tous les lundis de 18h30 à 19h30 dans la salle polyvalente.



La petite rando, des rendez vous réguliers ...

Le jeudi, le plus souvent, l'USR organise des sorties alliant activité physique et découverte. En plus des virées qui maintiennent en forme, dans les environs de Recloses ou plus loin, des randos à thème sont organisées de temps en temps. Arbonne lieu du souvenir, le marais de Larchant, Bourron et ses décors inspirants, les abris de carriers en sont quelques exemples.



D'autres belles balades sont déjà prévues, dont la prochaine dans le parc et les jardins de Fontainebleau.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous inscrire.

La danse le lundi

Les inscriptions au cours de danse classique adulte sont possibles toute l'année !

Cours niveau débutant et intermédiaire, n'hésitez pas à venir essayer cette discipline qui allie force et souplesse. Rendez-vous avec Clémence à la salle polyvalente les lundis soir de 20h00 à 21h30 !



Du nouveau à l'USR : Pétanque en été et ... belote en hiver !

Après de belles parties de pétanque cet été, Ewa vous a proposé des rencontres amicales de belote durant la période automnale.

Renseignements :

usrrecloses@gmail.com
Ewa 06 47 55 29 12
ou Aom 06 01 88 60 28.



Printemps 2022

L'USR travaille sur l'organisation de plusieurs activités sportives : saison de pétanque, tournoi de tennis, et également un projet pour les enfants. Restez connectés !

Surveillez nos communications : sur FB, dans vos boîtes aux lettres, via le site du village de Recloses (rubrique Associations) et l'application Mymairie (rubrique Sport Loisirs Culture). Il y aura des activités pour petits et grands.

Sportivement vôtre,

Neil, Isabelle, Pierre, Ewa, Aom, Chantal

Le syndicat d'initiative de Recloses (SIR)

Rétrospective 2021



A noter :

L'Assemblée Générale du SIR se tiendra le mercredi 6 avril prochain à 18h00 à la salle polyvalente.

Association R.L. Stevenson



En provenance de Grez-sur-Loing ou de Barbizon sur les traces de Stevenson, les marcheurs et leur âne se sont retrouvés dans « Le Jardin » pour un pique-nique au soleil à l'écoute de Marcel Goudeau, slameur, et de Geneviève Dumant, conteuse. Un moment fort agréable !

Esprit des jardins

L'association Esprit des Jardins a eu le plaisir d'organiser sa première Bourse aux Plantes le dimanche 24 octobre 2021.

Une belle occasion de se rencontrer et d'échanger plants et graines entre voisins.

De petites merveilles attendaient nos amis jardiniers : fraisiers, framboisiers, mélisse, menthe, ciboulette, sauge, géranium vivace, céreste cotonneux, boutures de rosier, graines de nigelles...

En fin d'après-midi, certains plants ont immédiatement trouvé leur place dans la commune, à la mare à la bonne (parterre régulièrement entretenu par Alexandra Tondou) et rue grande à l'angle du chemin de Paris. Merci à tous !



L'association Toinou



**ASSOCIATION
TOINO**

Adressez vos dons à l'association Toinou, 15 rue des Canches à Recloses,
associationtoinou.org, associationtoinou@gmail.com,

IBAN : FR7630004000790001034262824

Antoine s'est battu pendant 17 ans contre plusieurs cancers. Il a commencé à 7 ans et s'est envolé à 24 ans le 15 janvier 2021.

Malgré les multiples séquelles neurologiques et physiques, il a toujours positif et croqué la vie à pleine dent. Il a réussi son BAC logistique et a fini avec le niveau BAC+2, BTS Management des Unités Commerciales.

Il savait qu'il était condamné mais s'est battu jusqu'au bout la tête haute.

Nous avons créé l'association Toinou quand il était encore avec nous. Hélas il n'a pas pu en profiter.

Antoine continue de vivre à travers cette l'association Toinou qui aide les enfants malades et/ou handicapés, ainsi que les familles qui n'ont pas les moyens d'organiser des obsèques dignes de leur enfant. Nous avons besoin de

*Peu importe ce que j'endure
et comment je l'endure...
Moi j'aime la vie !*



L'Entente Sportive de la Forêt (ESF)

L'ESF vous propose des cours de step, Fit Power et Pump is funky. Les cours ont lieu les mardis soirs et samedis matin à la salle polyvalente.

Ce club omnisports intercommunal des pays de Fontainebleau et de Nemours offre depuis 1977 de nombreuses autres activités sportives dans les villages environnants. Sa longévité témoigne de l'importance de son apport auprès des habitants de nos communes rurales.

Leurs activités conviennent à tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité physique en proximité et dans une ambiance conviviale.

Renseignements et inscriptions :

ESF 77 - 7 rue du Dr Battesti

77760 LA CHAPELLE LA REINE

Téléphone : 01.64.24.07.11

Email : entente-foret@orange.fr. ou secretariat@esf77.com

Site internet : <http://www.esf77.com>



Octobre rose le 23 octobre



Organisée par l'association Ruban Rose, la campagne de lutte contre le cancer du sein permet d'informer sur la maladie et notamment de sensibiliser un maximum de personnes au (nécessaire) dépistage précoce. En 2021, le village de Recluses a participé à "Octobre Rose", sa célèbre campagne d'information.

23 marcheurs et 14 coureurs se sont donc rassemblés pour cette opération au cœur même de notre village, qui a permis de collecter la somme de 285 € abondée à 100% par le comité des fêtes et à 100% par notre boulangerie « Au cœur de la mie ».

Au total 855 € reversés à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer du sein.

Un très joli moment convivial qui s'est terminé par un pot de l'amitié.

Un grand merci aux participants et aux généreux donateurs.



Cérémonie du 11 novembre



Théâtre le 27 novembre

Humour et détente avec des comédiens reclosiots



ZOOM SUR ...

Nos menuisiers

AFFLEUR DE BOIS, une entreprise qui ne connaît pas la crise !

Ingénieur informatique et réseaux pendant 35 ans dans des grosses sociétés américaines, Gilles Clugnac décide en 2018 de changer de métier, par lassitude non pas du métier mais des nombreux déplacements induits.

Gilles reprend ainsi le chemin de l'école pour un CAP de menuisier agenceur en 8 mois et saisit l'opportunité de s'installer à Recloses dans la zone artisanale.

Son objectif :

- ◆ fabriquer du mobilier et des agencements, avec un intérêt tout particulier pour leur dessin.
- ◆ valoriser des matériaux nobles.
- ◆ faire de la conception sur mesure et en collaboration avec le client.

Même s'il n'a pas été simple de s'adapter au métier qui présente de réelles différences avec la formation, la menuiserie reclosiote possède déjà entre 40 et 50 clients, essentiellement locaux, qu'il trouve par le biais de son site web ou par recommandations de bouche à oreilles, et qui achètent de manière récurrente.

Les commandes les plus fréquentes concernent des bibliothèques, des aménagements en sous-pentes et des tables en massif.

Et notre menuisier attache une importance toute particulière au fait que les meubles aient une histoire comme par exemple ce couple de clients qui lui a fait réaliser une table pour leur fille à partir d'un arbre coupé dans leur jardin.

Suivant en parallèle une formation en ébénisterie à l'école Boule, Gilles Clugnac travaille seul avec un apprenti, son fils, qui envisage de reprendre le flambeau dans quelques années.

Sa vision est claire : avoir une entreprise performante, un outil de production écoresponsable pour le choix des matériaux (des essences locales) en portant une attention particulière à l'usage de produits peu polluants et au traitement des déchets (poêle à biomasse qui utilise des chutes de bois).

Découvrez ses créations sur <https://www.affleurdebois.fr>, sur Instagram [affleurdebois](#), ou passez simplement à son atelier rue du clos à la fourrée, vous aurez droit à la visite de son atelier et à la présentation de sa méthode de fabrication .

RAPHAEL DROTTER, un artiste entrepreneur !

Né à Fontainebleau un jour d'été il y a 45 ans, Raphael Drotter a passé une bonne partie de son enfance à Recloses dans la maison qu'il habite aujourd'hui, au 12 rue Pasteur. Ses parents s'étaient installés dans le village, son père ayant été appelé à travailler, en tant qu'assistant de Jean Tinguely, sur le Cyclop, une œuvre sculpturale en béton que l'on peut admirer à Milly-la-Forêt.

Charpentier de formation, Raphael travaille d'abord en tant que chef d'équipe dans une entreprise de bâtiment tous corps d'état puis à son compte pendant 7 ans.



Avide d'apprentissages et également amoureux de la pierre, il saisit même l'opportunité d'une rencontre avec Philippe Berry, sculpteur, décorateur, acteur, dessinateur et peintre français aujourd'hui décédé, pour devenir son assistant sculpteur pendant 2 ans.

C'est en 2011 qu'il décide de recréer une entreprise de menuiserie bois et métal, seul, en choisissant de nouer des partenariats solides avec des sous-traitants. Souhaitant œuvrer uniquement sur du sur-mesure, Raphael crée et réalise escaliers, dressing, placards, meubles vasques et autres meubles adaptés à l'habitation de ses clients à Paris et dans toute la France.

En partenariat de longue date avec des architectes décorateurs qui l'incluent dans des projets d'investissements immobiliers importants, son agenda bien rempli ne lui permet guère, pour l'instant, de se consacrer aux reclosiots qui le sollicitent.

Raphael, attaché à créer des liens avec d'autres artisans, aime à collaborer avec Gilles Clugnac et Isabelle Flores de l'Atelier du Vitrail qui fera l'objet d'un prochain zoom.

Découvrez le site de la décoratrice d'intérieur Martine Di Matteo www.martinedimatteo.com, les menuiseries sont en grande partie des réalisations de Raphael.

*Interviews réalisées par
Sonia Risco et Margaret Poma*

Bar éphémère "Le jardin"





Mairie de Recloses
1 rue des Écoles
77760 RECLOSES
Tél. : 01 64 24 20 29
mairie@recloses.fr

www.recloses.fr

Impression

PAROI SERVICES—01 64 24 24 44